Félicitations américaines aux constitutionnalistes

Après une conférence avec M. Bryan, à Washington, le docteur Tupper, qui joue le rôle officieux de représentant du président Wilson pour les rapports avec les constitutionnalistes, a télégraphié à Chihuahua, aux généraux Carranza et Villa, des félicitations pour « leur coopération avec les Etats-Unis et la bravoure avec laquelle ils luttent contre l'usurpateur ».

Les constitutionnalistes entrent à Piedras-Negras

L'avant-garde de l'armée révolutionnaire a occupé Piedras-Negras.

Le chef fédéral, le général Guajardaro, a succombé à ses blessures.

Le chef des constitutionnalistes a dit qu'à son arrivée il fera arborer et saluer le drapeau américain, afin de montrer l'amitié de son parti pour les Etats-Unis.

Les élections

Au Palais-Bourbon

La délégation des groupes de gauche s'est réunie à nouveau sous la présidence de M. Breton. Elle a continué l'examen de la situation électorale au point de vue des ballottages.

Elle a reçu l'adhésion de tous les membres appartenant à la délégation des gauches, en faveur de l'appel à la discipline que le délégation a rédigé et dont le texte sera rendu public demain vendredi.

Chez les socialistes unifiés

Le Conseil fédéral du parti socialiste unifié de la Seine s'est réuni pour statuer sur les maintiens ou les retraits de candidatures au second tour de scrutin, à Paris, et dans les arrondissements de Saint-Denis et Sceaux.

Il a été décidé de maintenir les candidatures de MM. Grenier (Ve arrondissement, 2e circonscription), Grousset (Xe arrondissement, 1re circonscription), Lavaud (XIe arrondissement, 2e circonscription), Colly (XIIe arrondissement, 2e circonscription), Navarre (XIIIe arrondissement, 2e circonscription), Bracke (XIVe arrondissement, 1re circonscription), Aubriot (XVe arrondissement, 1re circonscription), Levasseur (XVe arrondissement, 2e circonscription), Rouanet (XVIIIe arrondissement, 2e circonscription), Pachin (XVIIIe arrondissement, 3e circonscription), Dubois (XIXe arrondissement, 1re circonscription).

MM. Laval (Saint-Denis, 2e circonscription), Rachalet (Saint-Denis, 4e circonscription), Bon (Saint-Denis, 5e circonscription), Morizot (Saint-Denis, 6e circonscription), Ducos de la Haille (Saint-Denis, 7e circonscription), Poncet (Sceaux, 1re circonscription), Albert Thomas (Sceaux, 2e circonscription), Mayeras (Sceaux, 3e circonscription), Martin (Sceaux, 4e circonscription), Jean Longuet (Sceaux, 5e circonscription), Neveux (Sceaux, 6e circonscription).

Il a en outre décidé de retirer, dans le 6e arrondissement, la candidature de M. Albertin et d'engager les électeurs à voter pour M. Painlevé contre M. Lannes de Montebello ou tout autre candidat qui se substituerait à ce dernier.

Dans le Xe arrondissement, la candidature de M. Bardin est retirée purement et simplement.

Dans le XIe arrondissement (1re circonscription), la candidature de M. Drouot est retirée en faveur de M. Hyacinthe-Loyson, radical-socialiste unifié.

Dans le XIVe arrondissement (2e circonscription), la candidature de M. Courtois est retirée purement et simplement.

Troisième quarelle électorale

Dimanche soir, après la proclamation du scrutin à Languenan, arrondissement de Dinan, une discussion politique éclata entre plusieurs jeunes gens et dégénéra en rixe violente. Peu après, l'un des combattants, Péan, 24 ans, disparaissait mystérieusement.

On a retrouvé, aujourd'hui, son cadavre, au fond d'une carrière abandonnée. Il portait de nombreuses blessures.

Les désistements

SEINE-ET-MARNE. — *Melun.* — M. Leblaye, socialiste unifié, qui a obtenu aux élections de dimanche 1 081 voix, vient de se désister en faveur de M. Delarone, maire de Melun, radical-socialiste, qui reste seul en présence de M. Forgemol de Bostquénard, député sortant, progressiste, dont la réélection est assurée.

RHONE. — Réunis cette nuit, le Fédération radicale du Rhône a adopté l'ordre du jour suivant :

« La Fédération radicale et radicale-socialiste du Rhône se déclare prête à appliquer les principes de discipline républicaine indispensables au second tour de scrutin pour assurer la victoire des républicains ; si la discipline républicaine n'est pas acceptée et pratiquée par les autres partis républicains de gauche, les organisations de chaque circonscription reprendront leur liberté ; si la discipline républicaine est acceptée et pratiquée par les autres partis républicains de gauche, c'est-à-dire si les candidats du parti socialiste unifié se désistent dans les 3e, 7e et 9e circonscriptions, la Fédération radicale et radicale-socialiste impose à ses candidats le devoir de se désister dans les 5e, 6e et 10e circonscriptions. »

L'intérêt de cet ordre du jour consiste en ceci que le résultat de la fusion proposée — au cas où elle serait ratifiée par le corps électoral — serait de M. Augagneur, républicain socialiste, élu de la 3e circonscription ; de M. Colliard, républicain socialiste, celui de la 7e ; de M. Payret, radical unifié, celui de la 9e ; de M. Manus, socialiste unifié, l'élu de la 5e ; de M. Merrheim, socialiste unifié, celui de la 6e ; de M. Voillot, socialiste unifié, celui de la 10e.

Par cette entente, les radicaux unifiés et les républicains socialistes conserveraient deux sièges (Augagneur et Colliard) et gagneraient celui de M. Fleury-Ravarin sur l'Alliance démocratique. Les socialistes unifiés conserveraient aussi deux sièges (Manus et Merrheim) et gagneraient celui de M. Berlié sur l'Alliance démocratique.

Cependant le Conseil fédéral de la Fédération du parti socialiste unifié, qui s'est également réuni cette nuit, a tenu une délibération qu'on dit avoir été fort orageuse. Il s'agissait de savoir si M. Arnaud, socialiste unifié, retirerait sa candidature dans le 3e arrondissement de *Lyon*, où il est en ballottage concurremment avec M. Angagneur, socialiste indépendant, député sortant. Une première motion stipulait que les candidats socialistes devaient se désister en faveur des radicaux plus favorisés qu'eux au premier tour. Ce texte a été repoussé. Il faut ajouter qu'on a repoussé avec la même ardeur une deuxième motion tendant au maintien de leur candidature, contradiction qui laisse flotter quelque incertitude dans les esprits.

Cette molle décision n'est pas pour satisfaire les radicaux. M. Edouard Arnaud, conseiller municipal de Lyon, a déclaré au cours de la réunion de cette nuit, qu'il entendait se maintenir ; que, par conséquent, il n'accepte pas la décision du Conseil fédéral et qu'il en réfère au Conseil national du parti.

AISNE. — *Laon* (2e circonscription). — M. Forsy, député sortant, progressiste, proclamé réélu, est en ballottage. Il a obtenu 8 530 voix.

M. Meubant, socialiste unifié, qui a eu 1 528 voix, se désiste en faveur du candidat radical-socialiste unifié, le capitaine d'artillerie Accambray, qui a obtenu 7 632 voix.

BASSES-ALPES. — *Castellane.* — On annonce que M. François Delonele, député sortant, retire sa candidature pour le second tour et se désiste en faveur de M. Mandet.

HAUTES-ALPES. — *Embrun.* — M. Fourrat, radical, se désiste en faveur de M. Soulié, républicain socialiste, qui reste en présence de M. Bonnaird, républicain de gauche.

NIEVRE. — *Cosne.* — M. Chentard, ancien député, candidat radical-socialiste, mis en minorité par M. Jousselin, député sortant, et M. Laurent, socialiste unifié, s'est désisté en faveur de ce dernier.

PUY-DE-DOME. — *Clermont-Ferrand* (2e circonscription). — M. Benaillan, républicain de gauche, qui a obtenu 1 695 voix, se désiste en faveur de M. Tixier, progressiste, qui a en 7 206 voix, contre M. Fabre, député sortant, radical-socialiste unifié, qui a obtenu 6 758 voix.

HAUTE-GARONNE. — M. Daure, président de l'Association des maires de France, qui a obtenu dimanche dernier 4 025 voix contre 4 672 au candidat blocard, se maintient au second tour. Il a repris sa campagne avec une nouvelle activité.

Dans le 3e circonscription de *Toulouse*, M. C.-M. Bellet qui est, comme nous l'avons dit, en excellente posture, reprend la lutte contre M. Cruppi, ancien ministre de la Justice, des Affaires étrangères et des Colonies. Celui-ci a eu 3 000 voix de moins que ses adversaires. Il paraît donc certain que M. Bellet sera élu député de la Haute-Garonne le 10 mai. (C. P.)

LANDES. — M. Lalanne, député sortant de l'arrondissement de *Saint-Sever*, appartenant à la gauche radicale, mis en ballottage aux élections du dimanche dernier, se retire de la lutte et se désiste en faveur de son concurrent, M. Deyris, candidat radical.

LOT-ET-GARONNE. — M. Sousial, député sortant de *Marmande*, appartenant à la gauche démocratique, s'est désisté en faveur de son concurrent, M. Audiren.

GARD. — Dans le 1er circonscription de *Nîmes*, où M. Magne, candidat royaliste arriva en tête, M. Bousquet, candidat radical-socialiste, et M. de Montaut, républicain démocrate, se désistent en faveur de M. Fournier, député sortant, républicain socialiste.

Dans la 2e circonscription de *Nîmes*, sur six candidats radicaux-socialistes, cinq se sont désistés en faveur de M. Gaston Bazille, qui reste en ligne contre M. Hubert Rouger, député sortant, socialiste unifié.

Dans la 1re circonscription d'*Alais*, dont le député sortant est M. Devèze, républicain socialiste, M. Pariel, socialiste indépendant, a offert son désistement en faveur du Dr Mourier, radical unifié.

Dans la 2e circonscription d'*Alais*, M. Marius Richard, candidat républicain socialiste, engage ses électeurs à voter au second tour pour M. Marius Velette, maire de Nîmes, socialiste unifié, contre M. de Ramel, député sortant, conservateur.

NORD. — Dans la 5e circonscription de *Lille*, M. Potié, radical-socialiste, se désiste en faveur du socialiste unifié Raghboom.

A *Tourcoing*, M. Drou, radical-socialiste, vice-président de la Chambre, se retire en faveur du socialiste unifié Deghale.

M. Deligne, candidat libéral dans la 1re circonscription de *Cambrai*, ayant retiré sa candidature, M. Le Roy, député sortant, radical-socialiste, et M. Beauvillain socialiste unifié, restent seuls en présence.

SAONE-ET-LOIRE. — Le Comité de la Fédération départementale de Saône-et-Loire du parti socialiste unifié, s'est réuni à Montceau-les-Mines pour examiner la situation des candidats du parti au scrutin de ballottage.

Dans la 2e circonscription de Chalon, où M. Minot, le candidat progressiste (2 523 voix), s'est retiré purement et simplement, le Comité a décidé le maintien de la candidature Théo-Bretin, qui obtint 4 256 voix. Il reste seul en face du candidat radical-socialiste, Robin Perier, qui eut 5 670 voix.

Dans la 2e circonscription d'*Autun*, la candidature socialiste de M. Bras est également maintenue.

Dans la 2e circonscription de *Charolles*, celle de M. Merle, député socialiste sortant, est maintenue en face de celle de M. Poncet, radical-socialiste. Enfin, le Comité fédéral retira purement et simplement les candidatures de MM. Bouin, dans la 1re circonscription de *Charolles*, et celle de M. Ridet, dans l'arrondissement de *Louhans*.

DROME. — *Valence* (3e circonscription). — M. le docteur Gazet, radical-socialiste unifié, vient de se désister en faveur de M. Nadi, socialiste unifié.

Deux candidats restent en présence : M. Nadi, qui a obtenu 5 342 suffrages et M. Gailly, maire de Romans, radical-socialiste qui en a obtenu 5 890. M. Gazet arrivait troisième avec 3 376 voix.

GIRONDE. — Dans la 6e circonscription de *Bordeaux*, M. Rousillon, républicain de gauche, s'est désisté en faveur de M. Calmat, candidat de la même nuance, plus favorisé.

Dans la 2e circonscription de *Libourne*, M. Barraud, candidat de l'Alliance démocratique, s'est désisté en faveur de son concurrent, M. Eymond, député sortant, de la gauche démocratique.

Dans l'arrondissement de *Bazas*, M. Chelès, candidat républicain de gauche, s'est également désisté en faveur de son concurrent, M. Emile Constant, député sortant, républicain de gauche.

Dans la 1re circonscription de *Libourne*, M. Duguet, républicain de gauche, se retire de la lutte. Mais une nouvelle candidature vient de se produire, celle de M. Brisson, ancien député conservateur de cette même circonscription.

FINISTERE. — La Fédération socialiste du Finistère s'est réunie à Brest pour examiner la situation de ses candidats après le premier tour de scrutin.

Estimant que M. Messoe, maire de Brest, qui s'était présenté dans la 3e circonscription de *Quimper*, n'a aucune chance d'être élu, ayant obtenu seulement 2 384 voix, alors que ses concurrents ont recueilli : M. Bouilloux-Lafont (Alliance démocratique), 6 332 ; M. Hugot-Derville (libéral), 4 502 ; M. Béart du Dézert (républicain indépendant), 1 244, la Fédération a décidé qu'il devait se retirer purement et simplement.

Même décision a été prise pour M. Le Goic, qui se présentait contre M. Le Ball, maire, radical, dans la 1re circonscription de *Quimper*, et pour M. Kermallon, concurrent de M. Le Ball fils, radical, dans la 2e circonscription de *Quimper*.

A *Châteaulin*, 1re circonscription, où M. Danielou, progressiste, député sortant, a obtenu 6 054 voix ; M. Louppe, républicain de gauche, 5 728, et M. Auffret, Alliance démocratique, 3 115, ce dernier se désiste en faveur de M. Louppe.

Dans la 2e circonscription de *Châteaulin*, on annonce une candidature, celle de M. Legoasques, républicain démocratique, qui a de grandes chances de succès.

Dans la Somme

M. Pifre, républicain démocrate, candidat à *Péronne*, a été très net sur la liberté d'enseignement, la défense du protectorat d'Orient, etc...

Ce candidat est soutenu par toutes les organisations d'Action libérale de l'arrondissement, le Comité directeur de Paris et a des chances très grandes au ballottage contre Magniez, député sortant, radical-socialiste.

On ignore quelle décision prendront les socialistes qui ont réuni 3 000 voix environ.

A Orléans

A *Orléans* (1re circonscription), on constate avec plaisir que M. d'Illiers, qui a posé sa candidature dix jours avant l'élection, a obtenu, du premier coup, et sans avoir pu faire de campagne sérieuse, 8 312 voix. C'est donc avec raison que M. d'Illiers, jeune et actif, donne rendez-vous pour de nouvelles luttes à ses électeurs.

A *Orléans* (2e circonscription), jusqu'à jeudi soir, un doute sérieux plane sur l'élection. Les résultats fournis par la préfecture ont varié trois fois dans la soirée de dimanche.

L'élection de M. Turmel contestée

On annonce que l'élection de M. Turmel, dans la 2e circonscription de *Guingamp*, est contestée par son concurrent, M. Jacques Dhur.

Les conséquences d'un ballottage au Mans

M. Legué, à la suite des élections de dimanche où il a été mis en minorité humiliante au Mans même, a donné officiellement sa démission de maire. Mais il reste conseiller municipal afin de ne pas entraîner la démission de la moitié du Conseil municipal au moment de la visite prochaine de M. Poincaré lors de son voyage en Bretagne.

Un candidat battu donne sa démission de maire

A la suite du scrutin de dimanche dernier, qui lui accorda 962 voix dans tout l'arrondissement contre 3 083 à M. Margaine, député sortant, M. Albert Géraudel, maire et conseiller général de Sainte-Menehould, a adressé au préfet de la Marne sa démission de maire de Sainte-Menehould.

La revision de la Constitution

M. Lasies, le nouveau député de Paris, déposera, dès que la Chambre sera constituée, une proposition de loi tendant à la revision de la Constitution.

Dans les couloirs de la Chambre

Le Palais-Bourbon, déserté depuis quinze jours, commence à s'animer. Hier, un certain nombre de députés réélus ont fait leur apparition, notamment MM. Bonnefous, Berry, Dejeante et les membres de la délégation des gauches.

M. Viviani, ministre de l'Instruction publique, n'a fait que traverser les couloirs, se refusant à donner aucune indication, ni sur la politique générale, ni... sur la question de l'Odéon.

M. Galli, la nouveau député du IVe arrondissement, est allé retenir sa place à la questure ; il a été vivement félicité de son succès.

Cette question des places va soulever un incident que la nouvelle Chambre devra régler dès le début.

Les socialistes unifiés, dont le nombre va s'accroître considérablement, veulent siéger tous ensemble à l'extrême-gauche. Ils [illegible] aux titulaires des places voulues [illegible] reculer vers la droite.

[illegible] en 1910, ils firent un petit coup d'Etat, en se massant tous dans les travées de l'extrême-gauche et en refusant de prendre place ailleurs.

La Chambre nouvelle comptant six membres de plus que la précédente, la questure a dû faire aménager six nouveaux sièges.

La loi de trois ans et les suffrages exprimés

Voici le nombre total des voix recueillies dans le département de la Seine pour ou contre la loi de trois ans. Ces voix se répartissent ainsi :

Pour le maintien intégral de la loi	366 913
Pour la loi avec modifications	68 774
Contre	266 785
Douteux ou inconnus	7 524

Voici pour la France entière (Seine, départements et colonies compris), le nombre total des voix recueillies :

Pour le maintien intégral de la loi	4 644 286
Pour la loi avec modifications	612 767
Contre	2 936 041
Douteux ou inconnus	133 712

La R. P. et les suffrages exprimés

Le Comité de la réforme électorale nous communique la note suivante :

Nous avions demandé au suffrage universel, « juge suprême et maître en sa propre cause », de dire, d'après une formule précise, le dernier mot sur la question de la réforme électorale. Il l'a dit. Voici sa réponse :

Pour la R. P.	5 429 237
Pour la R. P. avec modifications	244 957
Suffrages douteux	571 626
Contre la R. P.	2 082 756

Il appartient maintenant à la nouvelle Chambre de faire que ce *dernier mot* soit vraiment et promptement le *dernier*.

Pour la Comité de la réforme électorale,

Le président :
CHARLES BENOIST,
membre de l'Institut, député de Paris.

Contre la déclaration contrôlée

Sur la troisième question posée aux électeurs, impôt sur le revenu avec déclaration contrôlée, les voix recueillies ont été :

Contre la déclaration	4 322 708
Pour	3 370 963
Douteux ou inconnus	531 808

Le scandale de Louis-le-Grand

On manifeste contre M. Bonneville

Mercredi, à la sortie de 4 heures, une centaine d'élèves, réunis place de la Sorbonne, attendaient le surveillant Bonneville. Lorsque celui-ci parut, une bordée de huées l'accueillit. Au cri de : « Conspuez Bonneville ! » tous embottèrent le pas au protégé de MM. Ripault et Painlevé.

A travers la rue de Vaugirard, la rue de Tournon, la rue de Seine, le monôme se déroula sans incident, attirant la curiosité générale. Celui qui était l'objet de cette conduite fait par témoigner du plus vif embarras. A Saint-Germain-des-Prés, la station du Métro s'offrit à lui ; il s'y réfugie prestement, tandis qu'une dernière bude saluait sa disparition.

Tel est le récit de l'*Action française* dont nous confirmons la parfaite exactitude. Il faut avouer que l'indignation des élèves est compréhensible. Que les faits reprochés à M. Bonneville soient exacts ou ne le soient pas, il en a été trop dit pour qu'il l'affaire soit étouffée. Une enquête s'impose. Elle sera faite.

Une protestation qui confirme

Nous avons pris connaissance lundi d'une lettre — rédigée bien hâtivement et bien légèrement (pour une foule de raisons dont M. Jourdain est mieux que nous le juge et l'arbitre puisque c'est lui le principal intéressé) — une lettre dont que l'abondance des matières ne nous permet de publier qu'aujourd'hui. La voici :

Paris, 25 avril 1914.

« Monsieur la rédacteur en chef,

« Votre audace est grande (*sic*). Dans votre numéro de ce soir, vous vous permettez de citer nos noms ; vous citez *entre guillemets* une phrase que, selon vous, nous aurions rapportée. Avons-nous jamais été en rapport avec vous, et serions-vous en mesure de nous dire quel messager vous transmit ces propos ?

« Des paroles émises au cours d'une conversation entre camarades nous valent-ils (*sic*) cet honneur de votre journal ? Ne croyez-vous pas que vous légitimez toutes sortes de suspicions ?

« Nous n'avons autorisé personne à user ainsi de nos noms, et nous protestons contre l'abus que vous en avez fait.

« Nous vous prions d'insérer cette protestation à l'endroit même où parut l'article en question, et ce dans votre plus prochain numéro.

« Nous vous prions d'agréer, etc.

« *Signé :* JOURDAIN, LAURADOUX,
« *surveillants au lycée.* »

Ainsi parlaient « ces pauvres enfants » pour qui la terreur de M. Ferté pourrait bien être le commencement de la démence. Rassurons-les et [illegible] nous ne les connaissons pas. Nous les connaissons si peu que le nom de M. Lauradoux avait été mal orthographié par nous. Rassurons-les donc, mais disons-leur aussi que la conversation à laquelle nous faisions allusion a été tenue en 1914. Pour le reste, ils nous posent des questions bien indiscrètes. Quels curieux !

Le 1er mai

On lit dans le *Journal des Débats* :

La fête du travail a depuis longtemps sombré dans une morne indifférence. Pour essayer de la ressusciter, le gouvernement a décidé de donner congé aux ouvriers et employés des établissements de l'Etat qui auraient le désir de se joindre aux trop maigres manifestations prévues. Les socialistes, qui n'aiment pas à paraître reconnaissants parce que l'ingratitude à l'égard des radicaux leur a toujours merveilleusement réussi, affectent de ne savoir aucun gré à M. Doumergue de sa délicate attention.

L'*Humanité* admet pourtant que « la reconnaissance officielle du premier mai est pour nous (socialistes) une satisfaction que nous ne chercherons pas à dissimuler. » Mais elle demande davantage : elle réclame la libération, à l'occasion de cette nouvelle fête nationale, des détenus politiques. Ce sera pour l'an prochain, sans doute. En attendant, les socialistes espèrent bien qu'aucune mesure d'ordre ne sera prise pour demain. « La libre jouissance des droits pour chacun est, dit l'organe socialiste, la meilleure garantie de l'ordre public. » On ne saurait mieux dire. Mais le malheur est que les socialistes n'ont jamais reconnu le droit de ceux qui entendent simplement vaquer à leur travail et circuler dans les rues pour leurs affaires le 1er mai comme un autre jour. C'est pourquoi des mesures d'ordre et de précaution ont toujours paru nécessaires aux pouvoirs publics, et c'est grâce à cette élémentaire prudence que l'ordre n'a pas été sérieusement troublé le 1er mai depuis bien des années. Le ministère Doumergue va-t-il se convertir au « laissez faire » que lui prêchent ses fidèles soutiens ?

L'aéronautique maritime

Le ministère de la Marine communique la note suivante :

L'aéronautique maritime va sortir cette année de la période des études et des essais pour entrer dans celle de l'organisation définitive et des réalisations.

Deux centres de dirigeables et deux centres de guerre d'hydravions vont être commencés incessamment : les études relatives au matériel dont seront pourvus ces centres sont terminées, et on peut d'ores et déjà affirmer que les avions et les dirigeables, aussi bien que les installations destinées à les abriter, seront munis des derniers perfectionnements consacrés par l'expérience.

Le centre de Saint-Raphaël n'est et ne restera qu'un centre d'études, d'expériences et surtout d'instruction pour le personnel.

Pendant les grandes manœuvres navales prochaines, une douzaine d'hydravions seront répartis sur divers points de la Méditerranée ainsi que sur la *Foudre*, et l'étude de l'emploi tactique de ces engins entrera, pour une part importante, dans le programme des exercices de l'armée navale.

Le VIIe centenaire de saint Louis à Poissy

LA JOURNÉE DE MERCREDI

On a remarqué parmi les paroisses représentées mercredi celle de Garches, dont le curé, M. l'abbé Couraud, a célébré la messe. Notons-le en passant, on assure que l'église de Garches est la première église en France qui ait été consacrée à Saint-Louis. Il y avait aussi Mantes-sur-Seine, Mantes-la-Ville.

L'office des vêpres fut présidé par M. le curé de Garches. Allocution de M. le doyen de Poissy sur « le côté imitable des saints ».

La journée de jeudi est très importante. Les offices sont présidés par NN. SS. les évêques de Meaux et de Chartres. Les paroisses de Versailles ainsi que le petit Séminaire et les maisons d'éducation assistent aux offices de la journée.

Pour des églises nouvelles

Mgr Dubourg, archevêque de Rennes, recommande à la générosité de nos lecteurs la construction d'une église nouvelle, absolument nécessaire dans un quartier ouvrier, dépendant actuellement de la paroisse Notre-Dame de Rennes (Ille-et-Vilaine).

Malheureusement, les habitants de ce quartier ne sont pas riches. Cette œuvre ne pourra pas s'accomplir si la charité catholique ne vient pas à leur secours.

Nous faisons donc appel à tous nos lecteurs pour que s'ouvrent, et leurs cœurs et leurs bourses, en faveur de cette œuvre si intéressant. Ils entendront d'autant plus facilement l'appel qui leur est adressée que cette église sera placée sous le vocable de Jeanne d'Arc.

Envoyer les offrandes à M. le chanoine Martin, curé de Notre-Dame de Rennes.

Mgr Guérard, évêque de Coutances, recommande à nos lecteurs l'œuvre d'érection d'une église dédiée à saint Joseph dans la nouvelle paroisse des Mielles de Tourlaville, où tout est à faire, église, presbytère, écoles, patronages...

Prière d'envoyer les offrandes à M. l'abbé Lemarié, chapelain épiscopal, curé du Saint-Joseph des Mielles, Tourlaville (Manche).

Echos religieux

Un Congrès d'œuvres des femmes chrétiennes

A Orléans, a eu lieu la première séance du Congrès des œuvres des femmes chrétiennes : œuvres de piété, rapports sur les mères chrétiennes, retraites fermées, culte du Saint Sacrement. M. le chanoine Ballet, doyen de Montargis, a invité les assistants à organiser des Congrès eucharistiques locaux à l'exemple de celui de Montargis. La duchesse d'Estissac a traité de l'affiliation à Montmartre et de l'Adoration mensuelle de l'Union de Montmartre. Ce soir, œuvres d'assistance. (D. P.)

LE XLVIIe PÈLERINAGE DE PÉNITENCE à Jérusalem

Premier groupe

Par dépêche de notre correspondant particulier :

Marseille, 30 avril.

Premier groupe, pèlerinage Pénitence heureusement débarqué hier soir, *Magnificat*.

NOS AMIS DEFUNTS

JÉSUS, MARIE, JOSEPH

(Indulg. 7 ans et 7 quarant., applic. aux âmes)

Nous apprenons avec un vif regret la mort du docteur Frédéric Picard, 55 ans, à Paris, frère de M. l'abbé Picard, curé dans le Gard. Ancien élève de l'Assomption à Nîmes, ancien interne à l'hôpital Saint-Joseph, cet ami dirigeait actuellement une clinique, 131, boulevard de Grenelle. Ses obsèques auront lieu samedi 2 mai, à 10 heures, à Notre-Dame de Passy.

M. Julien-Jean Provost, un des amis les plus fidèles de la *Croix*, mort saintement à Saint-Sénier-sur-Avranches, à l'âge de 88 ans, au milieu des larmes et des prières de sa belle et pieuse famille.

M. *Frédéric-Joseph Barbery*, 68 ans, à Paris.

La Révérende Mère Marie de Saint-Pacôme, supérieure pendant douze ans du monastère Notre-Dame de Charité, à Caen, 72 ans. — M. Faucillon, ancien maire pendant trente ans de Chalais (Indre), chrétien exemplaire, fidèle lecteur de la *Croix* — Mme Nico, de Loudéac (Côtes-du-Nord), fidèle abonnée. — M. E. Collet, 28 ans, lecteur assidu, à Guignen (Ille-et-Vilaine).

Une erreur de transmission nous a fait insérer, parmi nos « Amis défunts », le nom de Mlle Germaine Straub, à Soissons. Mlle Straub qui est une Noéliste fervente, est, au contraire, dans un excellent état de santé et se consacre avec le plus grand dévouement, à la diffusion de la Bonne Presse, avec le bonnet noéliste dont elle est le secrétaire.

MARIAGES

On recommande aux prières les mariages de :

M. le Dr Henri Verdun avec Mlle Germaine Chastand, qui a été célébré en l'église Saint-Sulpice par M. le curé de Sommedieue (Meuse).

Mlle Juliette Geay avec M. Jean Esterle, qui sera célébré le 6 juin en l'église Notre-Dame de Bressuire (Deux-Sèvres).

Mlle Jeanne Verin de la Brunelière avec M. André de Beaucoudrey, qui sera célébré le 4 mai en l'église Notre-Dame de Cerilly (Manche).

Informations du soir

AU MEXIQUE

Les soldats américains débarquent

Mexico, 30 avril. — Une dépêche d'Oaxaca annonce que l'infanterie de marine américaine a débarqué hier à Salina-Cruz, après que le commandant américain eut menacé de bombarder le port si les Mexicains résistaient.

Le président Huerta francophile

Mexico, 30 avril. — Le président Huerta a reçu hier le représentant de la France et s'est loué de l'attitude de la colonie française au Mexique.

Pour marquer sa sympathie pour la France le président a annoncé qu'il supprimait la fête du 5 mai, dans laquelle les Mexicains commémorent la reprise de Puebla sur les Français.

Le président Huerta et la médiation

La Vera-Cruz, 30 avril. — Le président Huerta a déclaré à un des diplomates européens accrédités à Mexico qu'il accepterait la médiation à ces deux conditions : 1° que l'honneur mexicain serait sauf dans le règlement de l'incident de Tampico ; 2° que les Américains abandonnent les ports de la Vera-Cruz et de Salina-Cruz.

Le général Huerta a donné à entendre que le médiation ne devrait porter que sur l'incident de Tampico, mais non point sur l'ensemble du problème mexicain et notamment sur les questions politiques intérieures.

L'opinion de la majorité des membres du Cabinet mexicain est que la retraite du président Huerta serait le seul remède à la situation ; mais personne n'ose en parler au dictateur.

L'EGLISE DE VILLESALEM

Un décret rendu au Conseil d'Etat vient de prononcer le classement au nombre des monuments historiques de l'ancienne église abbatiale de Villesalem, à Journet (Vienne), en sujet de la conservation de laquelle une contestation s'était élevée naguère entre le propriétaire et l'administration des beaux-arts. L'église de Villesalem est un beau monument de l'art roman du Poitou, qu'il est particulièrement heureux de voir sauvegardé.

ACCIDENT DE VOITURE

Brest, 30 avril. — Une voiture conduite par M. Legall, cultivateur, a versé sur la route de Lesneven. M. Legall a succombé instantanément à une fracture du crâne. Mme Legall et M. Leborgne, qui accompagnaient le cultivateur ont été blessés très grièvement. Le cheval s'étant ensuite emballé a renversé M. Yves Ferroc, âgé de 18 ans, qui a eu la jambe brisée.

LE MEURTRE DE M. CALMETTE

M. Boucard entend de nouveau aujourd'hui Mme Calliaux. Il devait la confronter avec Mme Rémy ; mais celle-ci, souffrante, n'a pu venir.

Avant d'interroger Mme Calliaux, le juge avait recueilli les dépositions des domestiques de M. Calliaux qui, bien entendu, ont soutenu que leur maîtresse était revenue à la maison le 16 mars à 4 h. ½.

FEUILLETON DU 1er MAI 1914 — 9 —

Reinette

— Tu as déjà fini, Charles ? dit Mme Douvre en voyant son fils avaler d'une seule traite le contenu de sa tasse.

— Oui, je n'ai plus faim...

— La nouvelle t'a coupé l'appétit ? dit M. Douvre avec un gros rire.

— Elle est assez extraordinaire pour cela ! fit-il, les sourcils froncés. Ne trouves-tu pas, Germain ?

— Evidemment... Marie-Reine me paraît bien jeune pour être déjà mariée.

Tout en parlant, Germain se penchait pour ramasser sa cuiller qui avait glissé à terre.

— Là !.. Vous voyez que Germain est de mon avis, maman ! s'écria triomphalement Charles. Vous n'allez pas le traiter de sot, lui !

Le regard de Mme Douvre effleura l'impassible visage de son fils aîné.

— Germain n'est pas assez âgé pour avoir l'expérience de la vie, comme je l'ai moi-même. Le sérieux de l'esprit ne peut compenser les années. Je crois que l'influence d'un époux très raisonnable, très intelligent, sera extrêmement favorable à Marie-Reine.

— Ce n'est pas mon avis ! dit Charles entre ses dents.

Il se leva brusquement et sortit de la salle à manger sans répondre à son père qui lui criait :

— N'oublie pas que nous allons au Haut-Mertenu !

— Ce Charles est insupportable ! dit Mme Douvre, dont la physionomie exprimait une irritation contenue. Se figurait-il, vraiment, que cette petite allait toujours rester sa compagne de jeux ?

— Je ne le pense pas ; mais il y avait lieu de penser que cet événement ne se produirait pas si tôt, dit la voix calme de Germain.

Il s'était levé et secouait soigneusement son vestion d'intérieur où quelques miettes de pain étaient demeurées.

— Je suis absolument de ton avis. C'est inexplicable, en vérité ! Marie-Reine pourra dire que la chance lui est venue en dormant.

Germain se détourna pour prendre sa revue déposée sur une table.

— Il aurait peut-être été plus sage d'attendre, dit-il.

— D'attendre quoi ?

— Qu'elle eût quelques années de plus. Elle n'est encore qu'une enfant.

Mme Douvre regarda avec surprise le grave visage de son fils.

— Mais réfléchis donc, Germain ! Fallait-il laisser échapper une occasion unique ? Dis-moi un peu si tu connais beaucoup d'hommes qui voudraient d'une femme sans dot et, par surcroît, aussi insignifiante que Marie-Reine ?

— Je ne vois pas du tout qu'elle soit insignifiante, dit-il froidement. Quant à la question de dot, certainement, elle en ferait hésiter beaucoup, mais pas tous... Enfin, ma mère, si vous croyez en conscience que Marie-Reine puisse être heureuse, si vous la voyez vraiment satisfaite de cette union, il est évident que la question de différence d'âge est secondaire, étant donné surtout le caractère sérieux de ma cousine.

Une légère rougeur monta aux joues de Mme Douvre. Elle se détourna pour interpeller sèchement la servante qui entrait... Germain sortit par la porte-fenêtre donnant sur le jardin, il s'engagea dans l'allée qui menait au bosquet, suivi de Kilt, gambadant et jappant.

Quelque temps après, M. Douvre, en passant par cette allée pour se rendre à ses champs — seul, car Charles était introuvable — s'arrêta tout à coup en apercevant à terre la revue qu'avait emportée Germain.

— Tiens, comment ne s'est-il pas aperçu qu'elle était tombée ! murmura-t-il en se baissant pour la ramasser. C'est la première fois que je vois distrait mon impeccable Germain, en vérité !

IV

Reinette était fiancée.

Cela s'était fait très simplement, trois jours après l'acceptation envoyée par Mme Douvre. Valéry Logaart était arrivé de Paris, seul, sa mère étant retenue au logis par une santé très précaire. Il s'était présenté à la Bordière, avec sa cousine, Mme Reylaard, avait été reçu par Mme Douvre, et, une demi-heure après, Reinette, appelée par la servante, entrait dans le salon, très grave, très pâle, ses cheveux relevés en une grosse torsade au sommet de la tête, et, pour la première fois, vêtue d'une robe longue.

— Tu me feras le plaisir de ne pas prendre une tête éplorée de victime que l'on sacrifie, avait dit Mme Douvre lorsque Reinette, un peu remise de son émotion et de l'évanouissement qui l'avait suivie, était descendue pour remplir sa tâche accoutumée dans les travaux du ménage. Ce serait tout à fait ridicule, et fort désagréable pour nous.

Pendant ces quelques heures où elle était demeurée étendue, tout affaiblie, sur son petit lit, Reinette avait longuement réfléchi. Dans son cerveau ennuagé d'abord, s'était précisée peu à peu la situation qui était désormais la sienne. Elle avait accepté de devenir la femme de Valéry Logaart, tout était dit, il était inutile de regarder en arrière. Maintenant, il fallait accomplir son devoir, si dur qu'il fût, il fallait faire, sinon joyeusement — oh ! non, cela lui semblait tellement impossible ! — du moins avec une paisible résignation, le sacrifice qui lui était en quelque sorte imposé... Oui, son devoir, voilà quel était le but de sa vie, voilà ce qui l'aiderait à envisager avec moins d'effroi cette existence nouvelle, ce lien qui allait l'unir à un étranger.

Et, agenouillée devant son crucifix, Reinette, toute frémissante, mais très résolue, fit à Dieu la solennelle promesse de se donner tout entière à ces obligations qui lui semblaient si graves, si effrayantes, pauvre petite Reinette !

— Dans tout ce qu'elles n'auront pas de contraire à votre loi, mon Dieu ! ajouta-t-elle avec ferveur.

Dans cette prière, dans cette acceptation tranquille du sacrifice, se trouvait le secret de la physionomie sereine qui apparut ensuite à la famille Douvre. Le gros Charles, très sombre, contre sa coutume, la regarda sans rien dire d'abord, puis, brusquement, lui posa cette question :

— Es-tu vraiment contente, Reinette ?

Mme Douvre n'était pas là, Reinette se trouvait seule dans le parloir avec son tuteur et les deux jeunes gens. Elle eut soudain la tentation de crier son angoisse, de révéler la pression dont elle était victime... Mais à quoi bon ! Tous, ici, ne voyaient-ils pas par les yeux de Mme Douvre, la femme impeccable ?

— Le mariage me paraît une chose trop sérieuse pour